

Boule Nulle

Validité d'une boule en fonction de son positionnement par rapport à la corde délimitant le terrain

Article 19 – Boules nulles

Toute boule est nulle dès qu'elle passe en terrain interdit.

Une boule à cheval sur la limite d'un terrain autorisé est bonne. La boule n'est **nulle** qu'après **avoir dépassé entièrement la limite** du terrain autorisé, c'est-à-dire lorsqu'elle se situe entièrement au-delà de l'aplomb de cette limite.

Il en va de même, quand, en terrains tracés, la boule traverse entièrement plus d'un des jeux latéralement contigus au jeu utilisé ou sort en bout de cadre. Dans les parties au temps se déroulant sur un seul terrain une boule est nulle dans les mêmes conditions dès qu'elle sort entièrement du cadre affecté.

Si la boule revient ensuite en terrain de jeu, soit par la pente du terrain, soit parce qu'elle est renvoyée par un obstacle, mobile ou immobile, elle est immédiatement enlevée du jeu, et tout ce qu'elle a pu déplacer, après son passage en terrain interdit, est remis en place à condition que ces objets aient été marqués. Toute boule nulle doit être immédiatement retirée du jeu. A défaut, elle sera considérée comme bonne dès qu'une boule aura été jouée par l'équipe adverse.

